

11/ 6°) Le MAIRE. - Voici, une lettre reçue du Service de l'Inscription maritime, n° 771 /IM.

Saint-Denis, le 8 Juillet 1954

Service de
L'INSCRIPTION MARITIME

Quartier de
ST-DENIS - LA REUNION

L'Administrateur de l'Inscription Maritime
PERCIER
Chef du Quartier de Saint-Denis (La Réunion)

N° 771 /IM

à Monsieur le MAIRE de SAINT-DENIS

- SAINT-DENIS -

Objet: Crédit Maritime Mutuel.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que dans le cadre de la réorganisation de la pêche côtière à la Réunion, je viens d'obtenir du Ministre de la Marine Marchande, l'autorisation de créer une Caisse Régionale de crédit maritime mutuel à Saint-Denis.